



**TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
NORD POITOU
COMPTE-RENDU**

6 novembre 2018, 17H45, Thouars
PRESIDÉ PAR MONSIEUR WILLIAM JACQUILLARD

Présents :

• **A la tribune :**

- Monsieur William JACQUILLARD, Conseiller Régional délégué aux gares et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Madame Laurence PARIÉS, Directrice des Transports Ferroviaires de Voyageurs, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Bernard DUBOIS, Responsable du Pôle Service et Relation Clients, SNCF Mobilités.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Monsieur Thierry PERREAU, Conseiller Régional et Président de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) ; Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Patrice PINEAU, Maire de Thouars ;
- Monsieur Andy DOUET, Collaborateur du député des Deux-Sèvres Monsieur Jean-Marie FIEVET ;
- Madame Marie SOURISSEAU, Chargée de mission Mobilité Durable Communauté de Communes du Thouarsais ;
- Monsieur Christophe BEALU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP) et Adjoint au Maire de Bressuire ;
- Monsieur Norbert BEALU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP) ;
- Monsieur Gilles LEFEBVRE, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP) ;
- Monsieur Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP) ;
- Monsieur Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP) ;
- Monsieur Sebastien GRELLIER, Directeur de la SCODEC et trésorier FNTV 79 ;
- Monsieur Jean-Paul JUILLET, Président de l'Association des Usagers des Transports en Vendée (AUT 85) ;
- Monsieur Yannick GAIGNEUX, Association des Usagers des Transports en Vendée (AUT 85) ;
- Madame Nathalie MORNET, Adhérente FNAUT 79 ;
- Madame Stéphanie HERAULT, Responsable Marché Desserte zone Nord Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités ;
- Monsieur Bertrand LE GUERN, Manager de ligne Poitiers – La Rochelle, SNCF Mobilités ;

- Monsieur Emmanuel GASNIER, Représentant du Secteur CGT Cheminots Aquitaine Poitou-Charentes ;
- Monsieur Christophe SAGOT, Représentant du Secteur CGT Cheminots Aquitaine Poitou-Charentes ;
- Monsieur Clément DISLAIRE, Responsable de Bassin de Mobilité Poitou, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Francis TURPEAU, Adjoint au chef de service des transports routiers de voyageurs de Niort, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Gaby RICHON, Usager ;
- Monsieur Gilles EMORE, Usager ;
- Madame Jeanne BARBANCEY, Usagère ;
- Madame Edith BREMOND, Usagère ;
- Madame Chantal VIOLLIER, Usagère.

• **Excusés :**

- Monsieur Eric GUERINEAU, Proviseur du Lycée Maurice Genevoix de Bressuire.

Ordre du jour :

- Point 1 : Actualité de la ligne – production,
- Point 2 : Travaux d’infrastructure et conséquences sur l’exploitation,
- Point 3 : Horaires du Service Annuel 2019.

En pièces jointes :

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

Introduction du Président de séance

Monsieur William Jacquillard, Conseiller Régional délégué aux gares et à l’intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne.

Il rappelle que cette réunion est filmée et retransmise en direct.

Il fait part des négociations actuellement en cours avec SNCF pour une nouvelle convention unique à partir du 1^{er} janvier 2019 à l’échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci comprendra un haut niveau d’exigence en matière de qualité de service et de régularité.

Il rappelle l’état très préoccupant de l’infrastructure ferroviaire à l’échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine empêchant la mise en œuvre d’une offre ferroviaire de qualité.

En tant que cheffe de file de l’intermodalité, la Région a mis en place, depuis le 16 juillet 2018, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (désormais Nouvelle-Aquitaine Mobilités) qui regroupe, à ce jour, 22 autorités organisatrices.

Les objectifs de ce syndicat sont notamment de coordonner les différentes offres de mobilité et de mettre en place un système d'information multimodale à l'échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Ce dernier – Modalis – a été mis en place le 28 septembre 2018 pour permettre des calculs d'itinéraires multimodaux.

En 2019, le syndicat aura en charge le déploiement d'un support billettique unique permettant aux abonnés d'utiliser un seul support pour emprunter l'ensemble des réseaux et héberger des titres combinés.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Bilan production de l'année 2017 :

Ligne ferroviaire	Taux de Régularité en 2017	Evolution de la Régularité 2016-2017	Taux de Suppression 2017	Evolution du trafic 2016-2017
Bressuire-Thouars-Saumur	94%	+1,4pts	2,8%	-0,8%

Chiffres clés :

Ligne	Nombre de voyageurs par jour	Longueur de la ligne	Nombre de gares/haltes	Nombre de trains par an
Bressuire-Thouars-Saumur	140	134 km	4	1 000

Typologie du trafic :

Ligne	Part d'occasionnels	Part d'abonnés*
Bressuire-Thouars-Saumur	94%	6%

* Abonnés répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes

2- SNCF Réseau :

Principaux travaux en 2019 :

Lignes / Sections	Maintenance courante	Autres travaux
Bressuire – Thouars – Saumur	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de jour de 5h sur 13 semaines (du lundi au vendredi, de 8h10/40 à 13h10/40) : <ul style="list-style-type: none"> ○ du 19/03 au 13/04, ○ du 18/06 au 22/06, ○ du 08/10 au 12/10 (durée 3h50 de 9h40 à 13h30), ○ du 15/10 au 31/10, ○ du 05/11 au 30/11/18. 	

Saumur – Nantilly	<ul style="list-style-type: none"> Plan fibre : 6h55 de travaux de jour sur 3 semaines (du lundi au vendredi, de 7h50 à 14h45) du 29/01 au 16/02/18.
Nantilly – Thouars	<ul style="list-style-type: none"> Plan fibre : 7h05 à 7h45 de travaux de jour de sur 1 semaine (du lundi au vendredi, de 7h25 à 15h10) du 29/01 au 02/02/18.

Partie 2 : Présentation du service annuel 2019 (SNCF Mobilités/ Région Nouvelle-Aquitaine)

Aucun changement important au service annuel 2019 qui a vu les horaires TER de 2018 reconduits. A noter, la mutation de l'ancien TGV en provenance de Paris (16h26) le soir pour Angers (18h13) qui est devenu un TGV OUIGO partant désormais à 16h48 pour une arrivée 18h14.

Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région / SNCF
Usager	Demande que les circulations de la ligne s'arrêtent à Saint-Pierre-des-Corps et non à Tours pour bénéficier de meilleures correspondances.	La Région entame actuellement un travail de réflexion sur l'évolution des dessertes avec la Région Centre-Val-de-Loire et la Région Pays-de-la-Loire dans le cadre du renouvellement de la convention en 2020. Cette demande sera soumise à discussion entre les trois Régions et étudiée après accord de celles-ci.
Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande la mise en place d'un matériel roulant plus capacitaire et mieux climatisé que les X73500 circulant en semaine sur le train des plages durant la période estivale (Juillet- Août), tel que le Régiolis.	SNCF Mobilités répond que la Région Pays-de-la-Loire, responsable de l'affectation du matériel roulant pour le train des plages, n'avait pas jugé opportun de mettre en place du matériel Régiolis en semaine durant la période estivale.

		<p>La Région Nouvelle-Aquitaine appuiera cette demande auprès de Pays-de-la-Loire.</p> <p><u>Post comité de ligne</u></p> <p><i>Le déploiement de Régiolis en semaine est actuellement à l'étude entre SNCF Mobilités et la Région Pays-de-la-Loire.</i></p>
<p>Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Regrette que le croisement des trains TER n° 863722 (La-Roche-sur-Yon 14h32 – Tours 17h52) et n°863721 (Tours 14h00 – La-Roche-sur-Yon 17h13) à Bressuire à 15h52 puisse occasionner des retards « en cascade » en cas de retard du second train en gare de Tours voire la suppression de l'aller-retour La-Roche-sur-Yon – Chantonnay de fin d'après-midi.</p> <p>Souhaite savoir si des discussions ont lieu avec Pays-de-la-Loire à ce sujet.</p>	<p>SNCF Mobilités reconnaît que les croisements à Bressuire peuvent effectivement engendrer les conséquences indiquées en cas de fortes perturbations. Ces perturbations restent heureusement exceptionnelles.</p> <p>La Région rappelle que SNCF Mobilités est garante de la production sur la ligne. De ce fait, le bon fonctionnement du croisement dépend avant tout de la capacité de la SNCF à tenir les horaires prévus commercialement.</p> <p>La Région prend néanmoins note de cette remarque et étudiera, en lien avec Pays de la Loire et SNCF Mobilités, la viabilité de ce point de croisement.</p>
<p>Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Regrette la dégradation de la section La-Roche-sur-Yon – Bressuire.</p>	<p>La Région, consciente et informée de l'état préoccupant de la voie, regrette qu'aucun représentant de SNCF Réseau et de la Région Pays-de-la-Loire ne soit présent pour détailler l'état de l'infrastructure sur ce tronçon.</p>
<p>Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Regrette que le guichet de la gare de Bressuire soit fermé le samedi</p>	<p>La Région rappelle que la gare de Bressuire reste ouverte le samedi du 1^{er} mai au 30 septembre, toute la journée, afin de prendre en compte le « train des plages ».</p> <p>La Région a travaillé avec SNCF sur un schéma de distribution harmonisant les horaires des guichets des 3 ex-Régions afin de</p>

		<p>maintenir au maximum une présence dans les gares.</p> <p>Du fait de la baisse observée des ventes au guichet au profit de la vente aux bornes et en ligne et de l'augmentation du nombre d'abonnés, des réductions d'horaire ont dû être consenties pour un certain nombre de gares. Les élus locaux ont été systématiquement consultés préalablement à la mise en œuvre de toute évolution.</p> <p>La Région, disposant de données de fréquentation des guichets par tranche horaire, fournies par SNCF Mobilités, a pu ainsi adapter au mieux les horaires d'ouverture des guichets dans le cadre du nouveau schéma de distribution.</p> <p>La Région souligne également qu'elle s'est toujours battue pour garder la grande majorité des guichets. Seuls 6 guichets ont dû être fermés et ce, malgré les fortes contraintes financières auxquelles la Région fait face, tandis que la proposition initiale de SNCF était d'en fermer les trois quarts.</p>
Jean-Paul JUILLET, Président de l'Association des Usagers des Transports en Vendée (AUT 85)	<p>Demande que soit précisé comment les comptages ont été réalisés sans contrôleurs.</p> <p>Demande si les comptages réalisés sont représentatifs des trafics existants sur la ligne.</p>	<p>SNCF Mobilités précise que les comptages ont été réalisés sur une semaine type par une équipe spécialisée.</p> <p>SNCF Mobilités indique que ces comptages ne sont qu'une indication du trafic pour une semaine donnée et ne peuvent signifier plus que cela.</p>
Jean-Paul JUILLET, Président de l'Association des Usagers des Transports en Vendée (AUT 85)	Regrette l'absence de communication pour le train des plages de la part de la SNCF.	La Région souligne que les actions de communication sur le « train des plages » sont sous la responsabilité de Pays-de-Loire. Dans le cadre du renouvellement de la convention en 2019, une attention particulière sera portée sur ce sujet.
CGT Cheminots	Demande que soient précisés les travaux prévus sur la ligne et la participation de la Région à ces éventuels travaux.	La Région regrette que SNCF Réseau ne soit pas présente pour répondre aux questions sur les

		<p>travaux prévus sur l'axe entre Bressuire et Saumur.</p> <p>Concernant la régénération de la section La-Roche-sur-Yon – Bressuire, aucun travaux ni financements n'ont été actés pour l'heure par la Région Pays-de-la-Loire. La Région Nouvelle-Aquitaine ne peut donc pas se prononcer sur cette section située hors de son périmètre conventionnel.</p> <p>La Région souhaite néanmoins engager auprès de l'Etat, avec le concours des Régions Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire, une action commune afin de garantir le financement de la régénération de cet axe.</p> <p>La Région regrette que le délaissement par l'Etat et SNCF des infrastructures ait entraîné sur de nombreuses lignes de la Région des dégradations de l'offre.</p> <p>La Région a dû, hors compétences, à maintes reprises intervenir financièrement sur la régénération des infrastructures ferroviaires. La Région a porté auprès de l'Etat sa volonté d'instaurer un Plan Rail afin d'enrayer la dégradation continue des infrastructures.</p> <p>La Région affirme qu'aucun territoire ne sera délaissé que ce soit au Nord du Poitou ou au Sud de l'Aquitaine.</p> <p>SNCF Mobilités indique que la section Saumur-Thouars fait partie du réseau structurant et que de ce fait, le maintien des performances sera assuré par SNCF Réseau.</p> <p><u>Post comité de lignes</u></p> <p><i>Le détail des travaux de maintenance prévu sur la ligne entre Saumur et Bressuire est</i></p>
--	--	---

		<i>disponible sur le présent compte-rendu ainsi que sur le support de SNCF Réseau</i>
CGT Cheminots	Demande la mise en place de Régiolis en semaine sur le « train des plages » en été.	Comme indiqué en amont, la Région va porter cette demande auprès de la Région Pays-de-la-Loire.
CGT Cheminots	Regrette que la suppression des chefs de service en gare de Tours dégrade la qualité des correspondances.	Les représentants de SNCF Mobilités présents au comité de lignes ne sont pas compétents pour répondre directement à ce sujet qui relève de la Direction Régionale de Centre-Val-de-Loire.
CGT Cheminots	Demande de réduire le délai d'attente du TER n°860171 à Montreuil-Belay de 2 à 1 minutes pour réaffecter la minute gagnée à Thouars dont le temps d'attente est trop court pour laisser les passagers descendre afin de gagner en robustesse et en régularité.	La Région va étudier cette demande en partenariat avec les Régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire.
Usager	Regrette la correspondance manquée à Saint-Pierre-des-Corps avec une arrivée à 9h05 contre un départ pour Paris-Montparnasse à 9h02.	<p>La Région précise que la correspondance utilisée pour cet horaire se fait à Angers et non à Saint-Pierre des Corps.</p> <p>Le TER n°860199 Thouars 7h15-Angers 8h23 permet une arrivée à Paris-Montparnasse à 10h22 tous les jours excepté le week-end via correspondance à Angers avec le TGV 8864 partant à 8h44.</p> <p>La correspondance manquée existe en fait entre l'interloire TER n° 860 002 (Nantes 7h13 - Orléans 10h12) partant de Saumur à 8h19 et arrivant à Saint Pierre des Corps à 9h05 tous les jours de la semaine excepté le week-end et le TGV cité, n° 8432 (Bordeaux 7h08 - Paris-Montparnasse 9h59) partant de Saint-Pierre des Corps à 9h02 tous les jours.</p> <p>Pour rejoindre l'interloire, il suffit de prendre le TER n°860 199 (Thouars 7h15- Angers 8h23) et de s'arrêter à Saumur à 7h45 pour</p>

		<p>repartir à 8h19 soit 34 minutes de correspondance avec l'interloire.</p> <p>Pour obtenir une correspondance acceptable (10 minutes minimum) entre l'interloire et le TGV, il faudrait décaler ce train d'au moins 12 minutes. La correspondance serait alors de 22 minutes à Saumur. Cela permettrait un départ à 7h15 de Thouars pour une arrivée à Paris Montparnasse à 9h59 tous les jours sauf le week-end soit 23 minutes de moins par rapport à l'option de la correspondance à Angers mais moyennant deux correspondances contre une, apportant une faible plus-value par rapport à l'option de correspondance à Angers</p> <p>D'autres options pourraient être également étudiées pour connecter le Nord-Poitou à ce TGV circulant quotidiennement.</p> <p>La Région va étudier ces possibilités en lien avec la réflexion globale sur les correspondances menées actuellement en partenariat avec les Régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire pour l'horizon 2020-2021.</p>
Usager	<p>Demande de faire de Thouars « une tête de pont » du nord Deux-Sèvres en matière de correspondances.</p>	<p>La Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que les Régions Pays-de-Loire et Centre-Val-de-Loire ont bien intégré que l'intérêt majeur de la ligne résidait dans la qualité et le nombre des correspondances TGV et Intercités permettant un accès à la capitale et aux grands pôles urbains régionaux. De ce fait, les Régions chercheront à améliorer les correspondances ferroviaires et routières, à Thouars notamment.</p>
Thierry PERREAU, Conseiller Régional	<p>Demande de renforcer la signalétique dans les gares afin de favoriser au mieux la correspondance en gare de Tours.</p> <p>Demande que soit précisé s'il est possible d'affecter à l'avant des TGV les passagers</p>	<p>SNCF Mobilités à bien pris en compte ces demandes.</p>

	ayant une correspondance avec un TER en gare de Tours de manière à faciliter les échanges.	
Jean-Paul JUILLET, Président de l'Association des Usagers des Transports en Vendée (AUT 85)	Regrette l'absence de circulation en semaine à partir de 21h44 en gare de Saumur et à destination de Tours (sauf week-end). La présence d'un tel train aurait permis aux usagers du « train des plages » de rentrer sur Tours le soir via la correspondance à Saumur.	La Région va étudier cette demande en partenariat avec les Régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire.
CGT Cheminots	Regrette de ne pas avoir obtenu la grille horaire en amont du comité de ligne comme auparavant.	La Région a souhaité cette année que le comité de ligne soit le moment officiel de l'annonce des nouveaux horaires aux usagers afin de les présenter de la manière la plus pédagogique possible et d'attirer le plus de personnes et de profils différents à cette instance de concertation.
CGT Cheminots	Demande à la Région de porter une attention particulière aux correspondances manquées en gare de Saumur qui permettraient de créer des liaisons supplémentaires entre le Nord Poitou depuis/vers Angers et Nantes.	La Région va étudier ces problématiques de correspondance en partenariat avec les Régions Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire et SNCF Mobilités.
Usager	Regrette la correspondance manquée entre le TGV n° 5222 (Lille 14h48 – Saint-Pierre des-Corps 17h58) et l'interloire n° 860 011 partant à 17h56 de Saint-Pierre des Corps pour une arrivée à Saumur à 18h41. Une seconde correspondance à Saumur à 19h10 (29 minutes de correspondances) permettrait une arrivée à Thouars tous les jours de la semaine sauf le week-end.	
Joël MOTIN, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports	Regrette la mauvaise correspondance du train TER n° 863 721 qui part de Tours à 14h00 et arrive à La Roche-sur-Yon à 17h13 et l'Intercités n°3835 partant de La-Roche-	

Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	sur-Yon à 17h09 et arrivant à 21h26 à Bordeaux.	
Patrice PINEAU, Maire de Thouars	Remercie la Région d'avoir organisé ce comité de ligne. L'offre a été améliorée grâce à ce comité. Souhaite que ce comité de ligne puisse fournir des pistes d'amélioration des correspondances.	La Région souhaite bien entendu améliorer les correspondances et en créer de nouvelles sur cet axe comme sur les autres lignes de Nouvelle-Aquitaine sous réserve de leurs faisabilités techniques et financières.
Patrice PINEAU, Maire de Thouars	Demande l'extension en semaine et le renforcement de la ligne de car RDS 32 entre Thouars et Poitiers qui ne circule que le vendredi et le dimanche.	La Région, désormais compétente pour le Transport routier régional de voyageurs étudiera l'ensemble de ces demandes dans le cadre de la refonte de l'offre routière de 2020.
Patrice PINEAU, Maire de Thouars	Souhaite une liaison car entre Thouars et le Centre Hospitalier Nord-de-Sèvres de Faye-l'Abesse et une autre entre Parthenay et le Centre Hospitalier Nord-de-Sèvres.	
Patrice PINEAU, Maire de Thouars	Souhaite la poursuite de la régénération de la section fret Saint-Varent Parthenay	<p>La Région rappelle que malgré ses efforts importants pour sauver la ligne fret Niort Thouars (4.181.000 € ont été investis/avancés sur les 8,5M€ prévus soit 49,2%) dans le cadre de la revoyure du Contrat de Plan Etat Région, le montant des travaux a été réévalué a posteriori par SNCF Réseau.</p> <p>Cela implique que l'enveloppe globale débloquée pour les travaux de régénération de la ligne entière ne permet plus dès lors de financer que 44km sur les 87km de voie.</p> <p>La partie centrale restante (St Varent-Parthenay) est donc restée fermée aux circulations et fait l'objet actuellement de 2 audits (SNCF Réseau et SOCORAIL) « à dire d'experts » pour évaluer la consistance et le périmètre des travaux.</p> <p>Les résultats croisés de ces 2 audits seront déterminants quant à la poursuite du financement de la rénovation du tronçon entre Saint-</p>

		Varent et Parthenay. La Région espère, à l'issue de ces résultats, avoir les capacités financières permettant de régénérer la voie comme prévu initialement.
Thierry PERREAU, Conseiller Régional	Souhaite que le transfert de compétences du transport interurbain routier de voyageurs des Départements à la Région puisse apporter des réponses satisfaisantes aux problématiques évoquées lors de ce comité de ligne.	La Région compte sur ce transfert de compétences pour assurer un développement des correspondances TER+CAR et TGV+CAR ainsi que pour assurer de nouvelles dessertes interdépartementales.
Christophe BEALU Maire de Bressuire	Demande que soit précisé si les deux allers-retours TGV Bressuire - Paris via correspondance à Tours seront pérennisés en 2019-2020 et sur le plus long terme.	La Région confirme le maintien de ces correspondances pour le SA 2019 et travaillera en partenariat avec les Régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire pour leur maintien à plus long terme.
Usager	Souhaite qu'une à plusieurs correspondances se fassent à Saint-Pierre-des-Corps et non à Tours	Comme indiqué précédemment, ce sujet est sous la responsabilité de la Région Centre-Val-de-Loire. Un travail de réflexion sur l'évolution des dessertes est en cours avec cette Région et avec la Région Pays-de-la-Loire dans le cadre du renouvellement de la convention en 2020. Cette demande sera soumise dans le cadre des discussions internes aux trois Région et étudiée après accord de celles-ci.
CGT Cheminots	Demande un aller-retour entre la Roche-sur-Yon et Thouars en maintenant les horaires du « train des plages » toute l'année.	Les Régions étudieront cette demande dans le cadre du renouvellement de la convention en 2020.

Partie 4 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région/SNCF
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande l'affection en semaine d'un matériel plus capacitaire et plus confortable en termes de climatisation pour le « train des plages » tel le Régiolis.	Le déploiement des Régiolis en semaine est actuellement à l'étude entre SNCF Mobilités et la Région Pays-de-la-Loire.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande que soit précisé si des négociations sont en cours pour assurer la pérennité du « train des plages ».	Des négociations sont effectivement en cours concernant le renouvellement de la convention du train des plages. A l'heure actuelle, les deux Régions sont au stade de la co-rédaction de la nouvelle convention qui sera présentée aux élus régionaux en avril 2019.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Regrette le temps de correspondance insuffisant (12 minutes) en gare de Tours entre l'arrivée des TGV n°8303 (Paris-Montparnasse 12h35 - Tours 13h48) et n°8319 (Paris-Montparnasse 18h35 - Tours 19h48) et le départ, en direction de Saumur/Bressuire, des TER n°863721 (Tours 14h00-Bressuire 15h43) et n°860171 (Tours 20h00 - Bressuire 21h43). En effet, il faut marcher longuement sur le quai (et avec des bagages...) entre les voitures du TGV et la rame TER, d'autant plus si on est situé à l'arrière du TGV. Demande de retarder le TER de quelques minutes pour permettre un meilleur transfert des voyageurs.	SNCF Mobilités annonce qu'à partir de 2019, en gare de Tours, la correspondance sera facilitée avec pour 14h, une correspondance entre les voies E et K. Pour 20h, la correspondance se fera entre les voies I et K raccourcissant de ce fait les délais de correspondance qui resteront de 12 minutes.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des	Regrette la non-interopérabilité des tarifs de Pays de la Loire et de Nouvelle-Aquitaine au sein des automates de ventes	SNCF, après en avoir fait l'expérience, assure qu'il est possible de prendre un billet au tarif Centre-Val-de-Loire ou

Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	SNCF ainsi qu'auprès des contrôleurs.	Nouvelle-Aquitaine via les sites de ventes et l'application SNCF.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande que soit précisé si les deux allers-retours TGV Bressuire - Paris via correspondance à Tours seront pérennisés en 2019-2020 et sur le plus long terme.	La Région confirme le maintien de ces correspondances pour le SA 2019 et travaillera en partenariat avec la Région Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire pour leurs maintien à plus long terme.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Regrette la dégradation de la voie entre Chantonnay et Bressuire. Demande si des travaux conjoints sont prévus entre Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine. Demande si la ligne fermera en l'absence de travaux.	La Région informe que, concernant la régénération de la section La-Roche-sur-Yon - Bressuire, aucun travaux ni financements n'ont été actés pour l'heure par la Région Pays-de-la-Loire. La Région Nouvelle-Aquitaine ne peut donc pas se prononcer sur cette section située hors de son périmètre conventionnel. Selon les informations fournies par la Région Pays-de-la-Loire, la section Chantonnay-Bressuire verra un ralentissement généralisé à 40km/h si aucun travaux n'est réalisé avant décembre 2020
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande l'extension en semaine et le renforcement de la ligne de car RDS 32 entre Thouars et Poitiers qui ne circule que le vendredi et le dimanche.	La Région, désormais compétente pour le Transport routier régional de voyageurs étudiera l'ensemble de ces demandes dans le cadre de la refonte de l'offre routière de 2020.
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Demande le renforcement de la ligne de car Thouars-Parthenay-Niort RDS 10+12	
Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)	Souhaite une liaison car entre Thouars et le Centre Hospitalier Nord-de-Sèvres de Faye-l'Abesse et une autre	

<p>l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>entre Parthenay et le Centre Hospitalier Nord-de-Sèvres.</p>	
<p>Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Demande que soit précisé si des réflexions sont menées sur une harmonisation tarifaire entre les trains et les cars TER.</p> <p>Demande que soit précisé quand un service unifié gérant toutes les informations sur l'intermodalité entre les trains et cars TER verra le jour.</p>	<p>La Région précise que des réflexions sont effectivement en cours durant le premier trimestre 2019 concernant le développement de synergies tarifaires entre les offres routières et ferroviaires. Néanmoins, aucune harmonisation tarifaire totale entre le mode routier et ferroviaire n'est pour l'heure envisagée durant cette période. La priorité réside dans l'harmonisation des tarifs et les gammes tarifaires des 12 ex-réseaux interurbains hérités des Départements.</p> <p>La Région a mis en place depuis le 28 septembre dernier le Système d'Information Multimodal « Modalis.fr » qui unifie déjà toutes les informations sur l'intermodalité entre trains et cars régionaux via un calculateur d'itinéraires tous modes. Début 2019, de nouvelles fonctionnalités et une version « mobile » seront proposés.</p> <p>Enfin, la carte Modalis déjà utilisée dans la Métropole Bordelaise sera progressivement déployée dans d'autres agglomérations telles que Poitiers dès janvier 2019. Elle permettra aux abonnés d'utiliser un seul support pour emprunter l'ensemble des réseaux (Ter, car, urbains) et d'héberger des titres combinés (Ter+urbain, car+urbain, etc...).</p>
<p>Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Souhaite la mise en circulation commerciale des trains entre Chantonnay et Thouars (vendredi soir et samedi matin) circulant à vide.</p>	<p>SNCF Mobilités indique que ces trains ne circuleront plus à vide pour le Service Annuel 2019 du fait du changement des roulements sur la ligne. Ils ne pourront pas faire l'objet d'une exploitation commerciale future.</p>

<p>Claude SAVINEAU, Association de Défense et de Promotion pour l'Usage des Transports Ferroviaires en Nord Poitou (ADPUTFNP)</p>	<p>Demande une réévaluation par SNCF Mobilités des croisements effectués en gare de Bressuire des trains TER n° 863722 (La-Roche-sur-Yon 14h32 – Tours 17h52) et n°863721 (Tours 14h00 – La-Roche-sur-Yon 17h13) à Bressuire à 15h52 qui peuvent entraîner des retards en « cascade ». Demande si d'autres points de croisements peuvent être utilisés.</p>	<p>La Région étudiera, comme indiqué en amont, en lien avec Pays de la Loire et SNCF Mobilités, la viabilité de ce point de croisement.</p>
<p>Bernard PAINEAU, Président de la Communauté de communes du Thouarsais</p>	<p>Demande le maintien au minimum de la desserte sur l'axe.</p> <p>Souhaite la poursuite de la rénovation du tronçon de la ligne fret entre Saint-Varent et Parthenay</p>	<p>La Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que les Régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire souhaitent maintenir la desserte existante.</p> <p>La Région rappelle que malgré ses efforts importants pour sauver la ligne fret Niort Thouars (4.181.000 € ont été investis/avancés sur les 8,5M€ prévus soit 49,2%) dans le cadre de la revoyure du Contrat de Plan Etat Région, le montant des travaux a été réévalué a posteriori par SNCF Réseau.</p> <p>Cela implique que l'enveloppe globale débloquée pour les travaux de régénération de la ligne entière ne permet plus de financer que 44km sur les 87km de voie.</p> <p>La partie centrale (St Varent-Parthenay) est donc restée fermée aux circulations et fait l'objet actuellement de 2 audits (SNCF Réseau et SOCORAIL) « à dire d'experts » pour évaluer la consistance et le périmètre des travaux.</p> <p>Les résultats croisés de ces 2 audits seront déterminants quant à la poursuite du financement de la rénovation du tronçon entre Saint-Varent et Parthenay. La Région espère, à l'issue de ces résultats, avoir les capacités financières</p>

		permettant de régénérer la voie comme prévu initialement.
Menestrau	Demande le numéro de téléphone de la gare de Thouars suite à une déconvenue à Brion-près-Thouet.	Le service le plus apte à vous renseigner reste le service téléphonique « Allo TER Nouvelle-Aquitaine » au numéro 0800 872 872.
Menestrau	Demande que soit précisé si les abonnements annuels de travail de Nouvelle-Aquitaine et de Pays-de-la-Loire permettent un parcours interrégional entre Thouars et Angers. Le service « allo TER » ayant déclaré qu'aucune convention n'existait entre la Région Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire.	La Région Nouvelle-Aquitaine affirme qu'il s'agit d'une erreur, une convention dite de « réciprocité tarifaire » existant entre les deux Régions depuis 2010. Cette convention permet, pour un parcours interrégional tel que Angers –Thouars, d'utiliser les deux abonnements régionaux « Tutti » et « Pass Abonné » mais aussi les « billets jeunes » (Nouvelle Aquitaine) et la carte Mezzo -26ans (Pays-de-la-Loire).
Titi79	Demande que les trains à destination et en provenance d'Angers aient leur origine/terminus à Bressuire et non à Thouars Demande la reconduction du train des plages pour l'année suivante.	La Région Nouvelle-Aquitaine va étudier ces demandes. Le « train des plages » sera reconduit en 2019.

Monsieur William Jacquillard précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités seront accessibles sur le site internet de la Région ainsi que le compte rendu du comité de ligne. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions.

Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Bordeaux

Monsieur Clément DISLAIRE

Responsable de Bassin de Mobilité Poitou

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr

Tel : 05 56 56 80 62